



# LIVRET D'ACCUEIL

---

**RESIDENCE DE LA MÉDAILLE MILITAIRE**

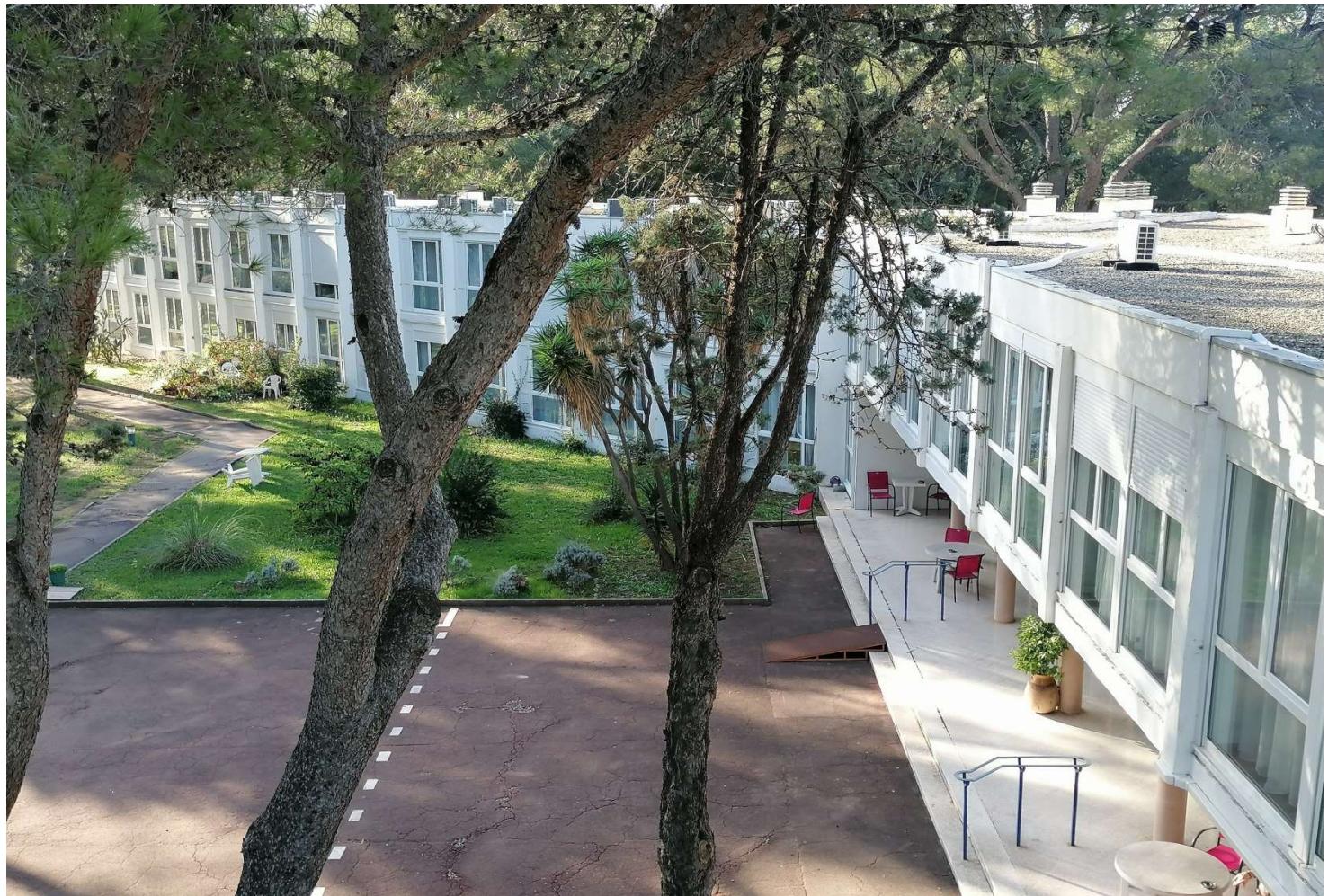
**20 rue Marc Riché**

**83400 HYÈRES**

**Tél. : 04 94 00 53 00**

**Fax : 04 94 00 53 79**

**eaccueilmmm@outlook.fr**



Madame, Monsieur,

Bienvenue à la résidence de la Médaille Militaire.

Ce livret va vous permettre de découvrir l'ensemble des prestations que nous vous proposons et vous guider dans votre nouveau cadre de vie. Il ne peut néanmoins répondre à toutes vos questions. L'ensemble de l'équipe est à votre disposition pour répondre à vos interrogations et résoudre au mieux les éventuelles difficultés.

Notre préoccupation principale sera de vous apporter sécurité, confort et bien-être. Nous déployerons toute notre énergie pour vous offrir un accompagnement personnalisé et de qualité.

Dans un souci constant d'amélioration de nos prestations, votre avis nous intéresse. Nous évaluerons donc votre niveau de satisfaction régulièrement et prendrons en compte vos nouvelles attentes.

L'ensemble du personnel se joint à moi pour vous souhaiter la bienvenue au sein de votre nouveau lieu de vie.

**La Direction**

## **Sommaire**

### **La Résidence**

Présentation de la Résidence	P 4
Situation géographique	P 4
Organigramme hiérarchique	P 5
Plan de la Maison	P 6

### **Les Prestations Hôtelières**

Restauration	P 7
Tarifs visiteurs	P 7
Club	P 7

### **Les Prestations**

Accueil	P 7
Animations	P 8
Chambres	P 8
Téléphone & internet	P 9
Linge Personnel	P 9
Réparation	P 9
Sécurité	P 9
Objets de valeur	P 9
Navettes	P 10
Coiffure	P 10
Culte	P 10
Service Médical	P 10

### **Les Lieux de Vie**

Parc & Boulodrome	P 11
Grands Salons	P 11

<b><u>Tarifs</u></b>	P 11
----------------------	------

### **ANNEXE I**

La personne qualifiée	P 12
-----------------------	------

- **La Résidence**

- **La présentation de la Résidence**

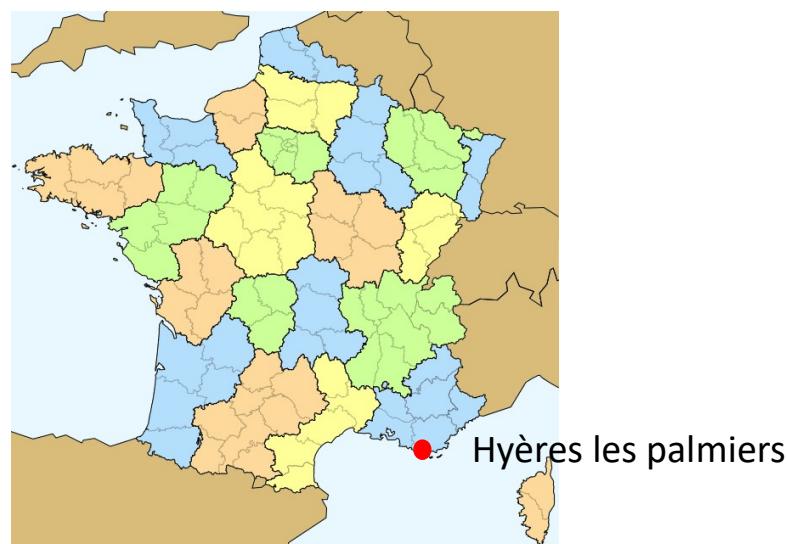
La Résidence Autonomie « La Médaille Militaire » est un EHPA sous statut associatif de la loi 1901 à but non lucratif. Nous proposons des tarifs très abordables assujettis à 100% à l'aide sociale.

Ouverte toute l'année à tous publics, **pour des séjours permanents ou temporaires**, notre résidence offre 63 chambres à des personnes âgées autonomes qui ne veulent plus être seules.

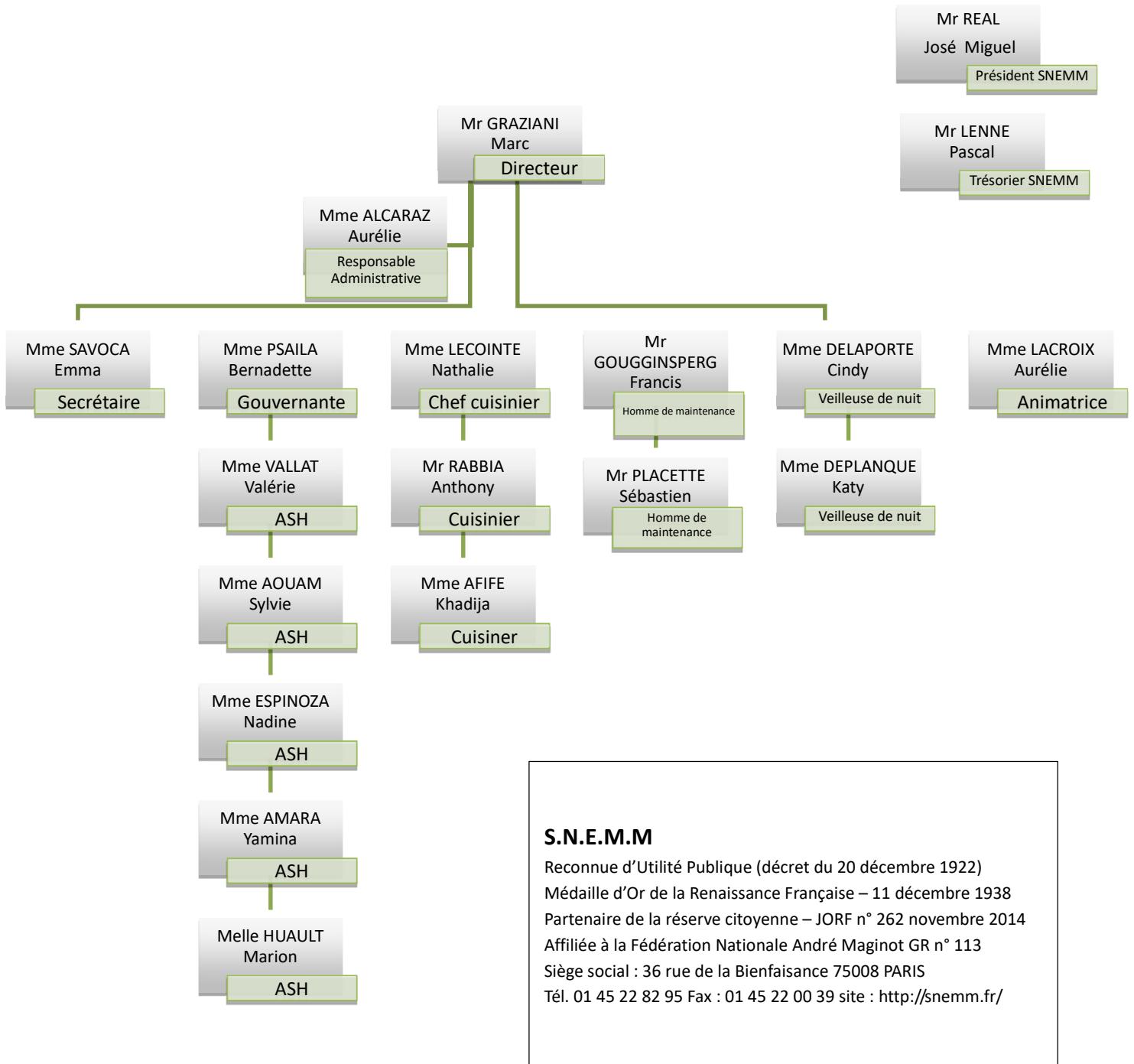
La structure n'est pas médicalisée, nous n'accueillons que des personnes autonomes.

- **La situation géographique**

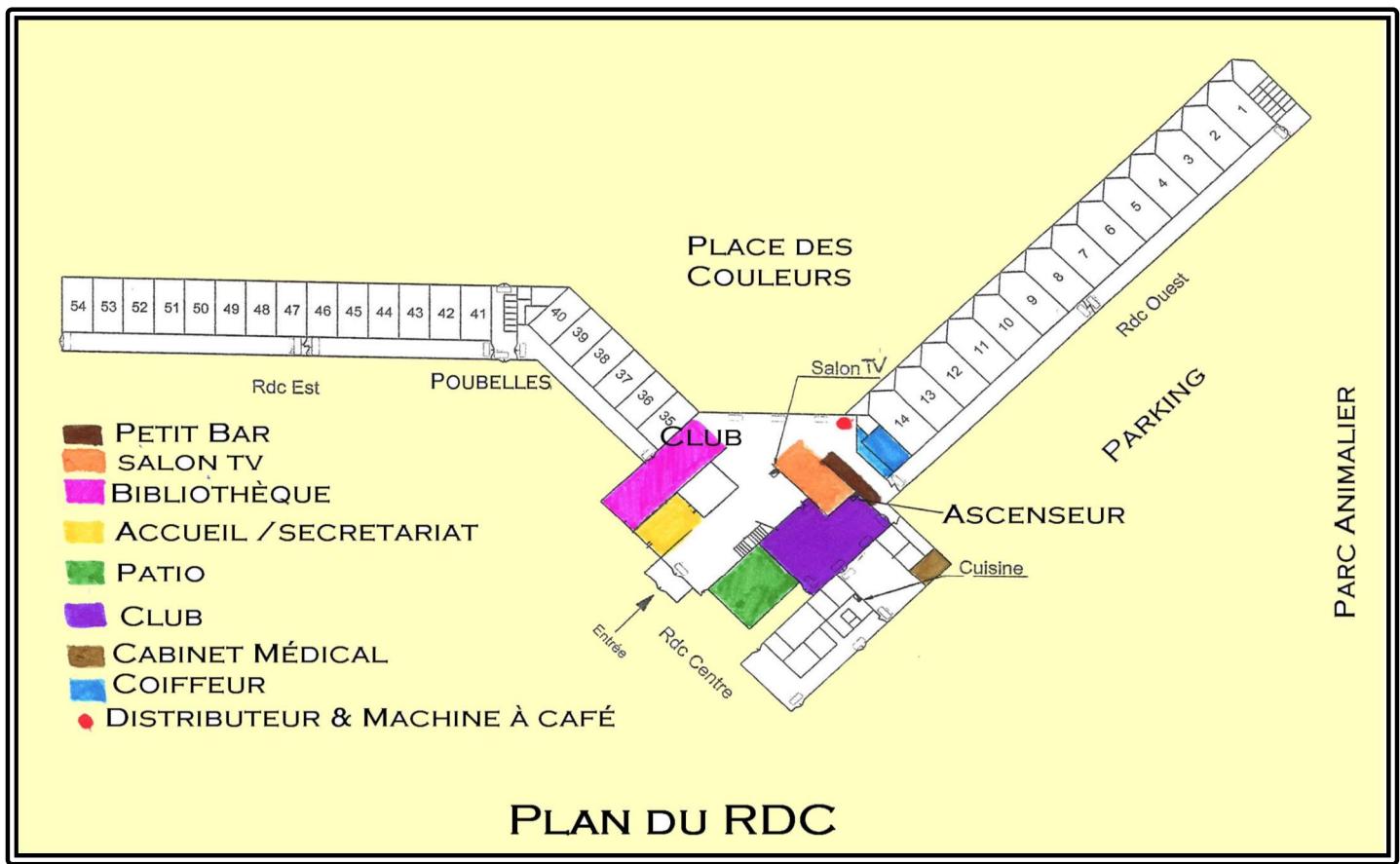
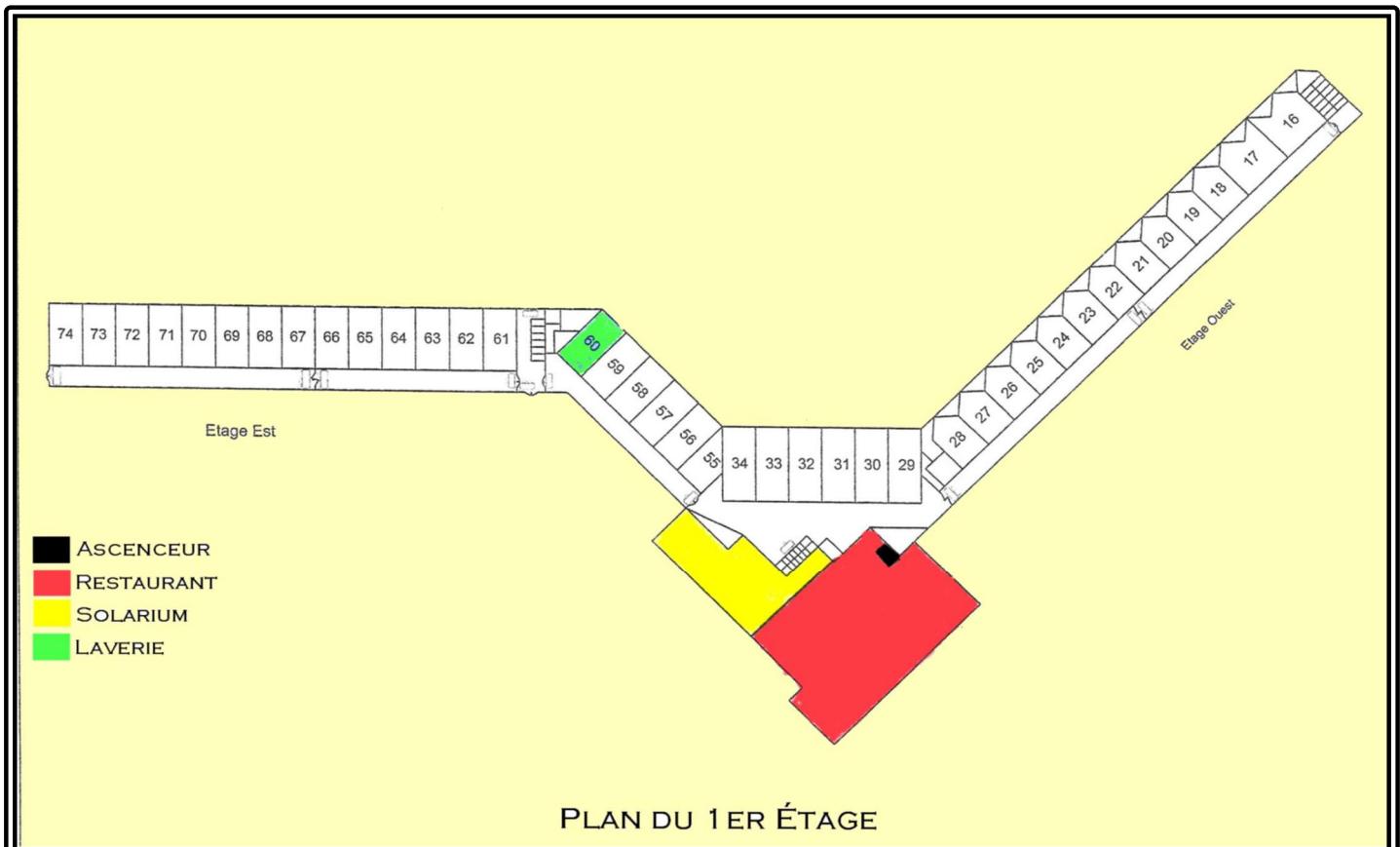
Notre résidence Autonomie se situe au cœur d'une **pinède de trois hectares**, sur les hauteurs de la ville d'Hyères Les Palmiers.



- Organigramme hiérarchique



- Plan de la maison



- **Les Prestations Hôtelières**

- **Le Restaurant** (situé au 1<sup>er</sup> étage - climatisé)

Notre restaurant vous accueille chaque jour et vous propose des repas équilibrés faits maison.

Une carte de changement est instaurée aux résidents qui le souhaitent. Ils doivent être signalés, le dimanche au petit déjeuner, auprès de la serveuse.

En cas de maladie un plateau vous est servi dans votre chambre. Vous pouvez recevoir votre famille et vos amis pour déjeuner ou dîner en prévenant l'accueil 48h à l'avance.

Les repas sont servis au restaurant aux heures suivantes :

- le petit déjeuner de 8h à 9h
- le déjeuner à 12h
- le dîner à 19h

- **Tarifs repas des visiteurs**

- 3.50 € le petit-déjeuner
- 18.00 € le déjeuner en semaine
- 21.00 € le déjeuner le dimanche et jours fériés
- 11.00 € le dîner

- **Le Club** (situé au RDC - climatisé)

Ouvert tous les jours, vous pouvez y prendre l'apéritif de 11h30 à 12h00 & de 18h30 à 19h00. Pour pouvoir consommer, vous devez être en possession de la carte bar à acheter à l'accueil. Le prix des consommations est à 2.00 €.

- **Les Prestations**

- **L'accueil**

L'accueil de la Résidence est ouvert :

Du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le dimanche et jours fériés de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

**A la vente** : timbres, enveloppes, photocopies, produits de première nécessité (gel douche, savonnette, rasoir, mouchoirs ...)

**Prêt** : sèche-cheveux, fer à repasser, boules de pétanque.

**Courrier** : Le courrier est distribué tous les jours dans votre boîte à lettres située à l'accueil. Il peut être récupéré après 15h00.

Une boîte à lettres est mise à votre disposition dans le hall de l'accueil pour l'expédition de votre courrier.

- **L'Animation**

Des activités diverses sont proposées aux résidents : jeux de société, jeux de mémoire, gymnastique douce, chorale, repas anniversaire, lotos, sorties...

La participation est encouragée, ces animations permettent de contribuer au bien-être et à l'autonomie des personnes, de prévenir les effets du vieillissement, de lutter contre l'isolement et de favoriser le maintien du lien social, susciter la participation et les initiatives des résidents.

Ces activités sont proposées en fonction des goûts et des souhaits exprimés par les résidents.

Le planning sur 15 jours est disponible au bureau de l'animatrice.

- **Les chambres**

Nous vous invitons à personnaliser votre chambre.

Vous vous sentirez plus confortablement installé si vous apportez des objets et des meubles personnels en fonction de la dimension de la chambre.

Vous devez apporter votre téléviseur ainsi que votre téléphone fixe. Un service entretien est assuré 1 fois par semaine, au-delà des suppléments s'appliquent (se renseigner à l'accueil).



- **Téléphone & internet**

Votre numéro direct pour être appelé est le **04 94 00 53 ...** suivi de votre numéro de chambre.

Pour être en relation avec l'extérieur (0.46€/impulsion), composez d'abord le **0** puis le numéro de votre correspondant.

Pour vous connecter à internet, vous avez besoin d'un identifiant disponible à l'accueil.

- **Le Linge**

Vous trouverez un lave-linge & un sèche-linge à l'office 60 situé au 1<sup>er</sup> étage, couloir de gauche.

La mise en route de ces machines nécessite une clé qui vous est remise à l'accueil, sur demande, ainsi que la lessive si besoin.

Lavage : 2.80 €

Séchage : 3,80 €

Lessive : 2,50 €

Prestation complète : 21.10 €

Un fer et une table à repasser sont également à votre disposition.  
L'entretien du linge peut être fait par la gouvernante en prestation supplémentaire de 12,00€

- **Les réparations**

Si vous avez besoin de l'intervention du personnel de maintenance pour une réparation ou une installation dans votre chambre, adressez-vous à l'accueil qui le consignera sur le cahier du service maintenance qui interviendra dans les meilleurs délais.

- **La Sécurité**

Pour votre sécurité, les 2 portails et les portes de la résidence sont fermés à 21h00. Pour accéder à la résidence après cette heure vous devez composer des codes sécurisés.

Une présence 24h/24h est assurée afin de répondre aux besoins des résidents.

- **Les Navettes**

Un service de minibus gratuit assure une liaison, 3 fois par semaine, vers le centre-ville ou un centre commercial selon le planning ci-après :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	<b>CENTRE COMMERCIAL &amp; SA GALERIE</b> <b>9H00-11H00</b>				<b>CENTRE-VILLE</b> <b>Marché HYERES</b> <b>9h00-11h00</b>
			<b>CENTRE-VILLE HYERES</b> <b>QUARTIER DE LA GARE</b> <b>15h -17h</b>		

- **La Coiffure** (situé au RDC)

Si vous souhaitez être coiffé dans l'établissement, passez voir Michèle, directement au salon le jeudi matin, ou le jeudi après-midi uniquement sur rendez-vous de 13h00 à 15h00 contactez-la au 06.18.28.31.28 pour prendre rendez-vous.

- **Le culte**

Une cérémonie religieuse est célébrée au sein de l'établissement. Pour plus de précisions, vous pouvez vous rapprocher de l'animateuse.

- **Le Service Médical**

Vous avez le libre choix de vos intervenants.

Toutefois, un médecin généraliste, référent de l'établissement, ainsi que des infirmières libérales, kinés, podologues ... interviennent dans l'établissement, nous pouvons vous mettre en relation avec eux en cas de besoin (annuaire pratique disponible à l'accueil) En cas d'urgence, contactez le SAMU 015, les POMPIERS 018 ou l'accueil de la Maison en faisant le 9 sur votre téléphone fixe.

## **Les Lieux de vie**

- **Le Parc et son Boulo**

Balades (ou vous pourrez croiser nos chèvres) et pétanques vous y attendent.

- **Les Grands Salons** au RDC

Vous y trouverez la bibliothèque, le salon TV ainsi qu'un distributeur de boissons chaudes et froides.

Lieux de vie, ils sont occupés chaque jour par les résidents pour des jeux de société ou de cartes, à leur initiative.

- Les Tarifs

## TARIFS RESIDENCE AU 01/02/2024

(Pension complète)

Tous les lits sont assujettis à l'aide sociale (Conseil Départemental)

HEBERGEMENT Chambre	PERSONNE SEULE			COUPLE *		
	Journée	Mois De 30 jours	Mois De 31 jours	Journée	Mois De 30 jours	Mois De 31 jours
SIMPLE	45.89 €	1376.70 €	1422.59 €			
DOUBLE	53.37 €	1601.10 €	1654.47 €	65.87 €	1976.10 €	2041.97 €
CHAMBRE+SALON	59.55 €	1786.50 €	1846.05 €	72.05 €	2161.15 €	2233.55 €
REPAS	17.18 €	515.40 €	532.58 €	34.36 €	1030.80 €	1065.16 €
SIMPLE (Hébergement + Repas)	63.07 €	1892.10 €	1955.17 €			
DOUBLE (Hébergement + Repas)	70.55 €	2116.50 €	2187.05 €	97.38 €	2921.40 €	3018.78 €
CHAMBRE+SALON (Hébergement + Repas)	76.73 €	2301.90 €	2378.63 €	106.41 €	3192.30 €	3298.71 €

Frais de dossier 50€ - \* Frais hébergement 2<sup>ème</sup> personne 12.50 € inclus

- **Annexe I**
- **La Personne qualifiée**

Toute personne prise en charge par un établissement peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée qu'elle choisit sur **la liste ci-dessous** établie conjointement par le Préfet du département, le Directeur Général de l'ARS et le président du conseil départemental. L'esprit de la loi est bien que l'usager dispose d'un soutien à la résolution d'un conflit personnel ou collectif. La mission assurée par une personne qualifiée est gratuite pour l'usager qui la sollicite.

**Article 2 :** la liste des personnes qualifiées au sens de l'article L.311-5 du code de l'action sociale et des familles est établie comme suit :

- **Monsieur Yves Carteau,**  
Vice-président de l'association « France Alzheimer Var »,
- **Monsieur Claude Coulange,**  
Président de l'association « Alma 83 »,
- **Madame Jocelyne Laffon**  
Consultant en direction d'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes,
- **Madame Anne Mathivet**  
Membre UDAF du Var,
- **Monsieur Herve Naccache**  
Retraite, directeur association APEA,
- **Madame Anne-Marie David**  
Retraitee, directrice générale de l'association Tutélaire Majeurs Protégés Alpes Méridionales,
- **Madame Anne Latz**  
Retraitee, Directrice ITEP L'essor,
- **Monsieur Daniel Baioni**  
Retraite, Directeur de l'institut Pomponiana-Olbia,

**Article 3 :** pour accéder à la personne qualifiée de son choix, le demandeur devra s'adresser soit :

- **Au Conseil départemental** -390 boulevard des Lices-BP 1303 - 83 076 Toulon cedex direction de l'autonomie [personnes-qualifiees@var.fr](mailto:personnes-qualifiees@var.fr) - Téléphone 04 83 95 16 21.
- **A la Préfecture** - direction départementale de la cohésion sociale du Var - CS 31209 - 83070Toulon - [ddcs@var.gouv.fr](mailto:ddcs@var.gouv.fr) - Téléphone 04 94 18 83 83.
- **A la délégation départementale du Var ARS PACA** – immeuble Tova 2 – 177 Bd du Dr Charles Barnier – CS31302 – 83076 Toulon – [marie-laure.ver-dalle@ars.sante.fr](mailto:marie-laure.ver-dalle@ars.sante.fr) ou [ars-paca-dt83-delegue-departemental@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt83-delegue-departemental@ars.sante.fr) – Tél. 04 13 55 89 01 / 89 62.